

Procès-verbal

Procès-verbal d'une réunion d'urgence des membres du conseil d'administration de l'Association des centres d'urgence du Québec tenue le 8 février 2022 à 8 h 30 par Microsoft Teams.

PRÉSENTS : Madame Carole Raïche, Présidente
Monsieur Michel Gendron, Vice-président
Monsieur Sébastien Bédard, Administrateur
Monsieur Pascal Roberge, Administrateur
Madame Marie-France Côté, Administratrice
Monsieur Jonathan Leduc, Administrateur
Monsieur Danny Bastien, Secrétaire-trésorier
Madame Sylvie Garneau, Administratrice

INVITÉS : Madame Marie-Josée Aubé, L'ASSOCIÉ
Monsieur Richard Leblanc, Conseiller aux communications ACUQ

ABSENTE : Madame Vicky Gionet, Administratrice

1. Quorum et ouverture de la rencontre

Le quorum ayant été constaté, la présidente, M^{me} Raïche, ouvre la réunion à 8 h 30.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

R22-02-08 Il est proposé par M. Sébastien Bédard, secondé par M. Danny Bastien et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que déposé avec l'ajout au varia du point suivant :

a) Assurances responsabilité des administrateurs.

3. Date de report du congrès

M^{me} Aubé explique que M. Claude Girard, administrateur de la CSAQ et M. Alain Carole souhaitent participer au congrès de l'ACUQ. Comme le congrès de la CSAQ se déroulera à la même période que celle choisie à la dernière réunion de l'ACUQ, il y aurait peut-être lieu de réévaluer les dates de notre congrès.

Par ailleurs, la deuxième option retenue pour le congrès était du 21 au 23 septembre. Cette dernière est maintenant exclue, car un client a fait valoir sa priorité pour ces dates.

M^{me} Aubé annonce que la déléguée du Centre des congrès de Saint-Hyacinthe lui a proposé la période du mercredi 31 août au vendredi 2 septembre, ce qui serait en conformité avec la fin de l'année financière. De ce fait, comme date potentielle du prochain congrès, il faut choisir entre ces deux options :

- Du 8 au 10 juin 2022
- Du 31 août au 2 septembre 2022

M^{me} Raïche invite les administrateurs à soumettre leurs commentaires et propositions.

Considérant que les CCS sont des organisations qui ont accès à des ressources, ces derniers pourraient déléguer des gens en fonction des sujets abordés dans les 2 congrès. Par ailleurs, la participation à deux congrès consécutifs une semaine après l'autre, même pour une direction générale, représente un enjeu.

R22-02-09 Il est proposé par M. Pascal Roberge, secondé par M. Jonathan Leduc et unanimement résolu de conserver les dates prévues, soit le mercredi 8 juin au vendredi 10 juin 2022.

4. Gouvernance 911 PG, proposition du MSP

M^{me} Raïche fait part de la proposition du MSP pour laquelle les commentaires de l'ACUQ sont attendus. Favorable à celle-ci, elle souligne que l'offre est conforme à la recommandation émise dans le rapport de l'ACUQ et de l'Agence concernant l'acheminement des appels 9-1-1 et les plans de contingence.

Concernant la table tactique d'échanges, elle souligne le renforcement de l'influence de l'ACUQ qui participera à la même table que les instances gouvernementales.

Des commentaires sur la formulation de certains ponts sont émis.

Tous les administrateurs sont d'accord pour que M^{me} Raïche procède au suivi auprès du MSP tout en confirmant que l'ACUQ appuie la démarche proposée. Toutefois, il est important que ces mandats ne soient pas officialisés avant la publication du rapport de l'ACUQ / Agence sur l'acheminement des appels.

5. Varia

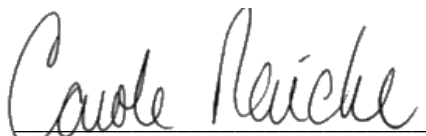
a) Assurance responsabilité des administrateurs

Après des démarches de négociations en termes de comparatif de tarification auprès de l'assureur, M^{me} Aubé annonce avoir obtenu une diminution de 206 \$. Elle mentionne avoir fait de nombreux appels auprès d'autres assureurs, et que c'est la meilleure proposition offerte. À titre informatif pour l'an prochain, elle évoque la possibilité d'obtenir des soumissions formelles écrites.

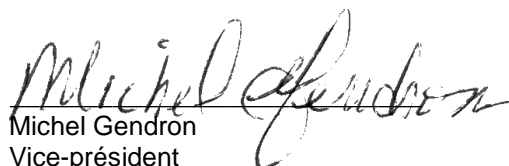
R22-02-10 Il est proposé par M. Danny Bastien, secondé par M. Pascal Roberge et unanimement résolu de procéder au renouvellement des assurances responsabilité conformément à la proposition verbale présentée par la permanence de l'association.

6. Levée

R22-02-11 Il est proposé par M^{me} Sylvie Garneau, secondée par M. Michel Gendron et unanimement résolu de lever la rencontre à 9 h 15.



Carole Raïche
Présidente



Michel Gendron
Vice-président